



Salarié et étudiante, mariés à l'étranger

Par **salim2103**, le 11/12/2012 à 22:20

Bonjour,

Je vous soumetts mon problème. Je suis de la Haute-Garonne (Toulouse).

Je suis Marocain salarié en France et je me suis marié avec une Marocaine au Maroc en 2011. Elle est étudiante en France également, mais elle risque de se voir refuser son renouvellement de titre de séjour l'année prochaine si elle n'arrive pas à se réinscrire (problèmes avec son Université).

D'un côté, je souhaite déposer une demande de naturalisation, mais vu que la situation de ma conjointe peut être jugée "précaire" car étudiante marocaine en France, il y a des chances que ma demande soit rejetée.

D'un autre, une solution alternative serait de déposer une demande de regroupement dans le cadre de la Vie Privée / Familiale, mais vu qu'on déclare à peine notre mariage à l'administration française (mariage civil au Maroc) et qu'on ne vit pas encore ensemble, je pense que la demande risque de trainer. Entretemps, si on lui refuse son renouvellement, elle devra rentrer au Maroc le temps (plusieurs semaines ou mois) que mon dossier soit traité. Qu'en pensez-vous ?

Dans tous les cas, quelle est la meilleure solution pour qu'on ne soit pas séparés et qui me permettra d'avoir un maximum de chances pour obtenir ma naturalisation en France (dans un deuxième temps, dans quelques mois si nécessaire) ?

Pour information, je suis en France depuis 9 ans et j'ai cotisé pour la première fois à l'Impôt sur le revenu cette année. En ce qui la concerne, elle est en France depuis 6 ans.

Merci par avance pour toutes les idées que vous pourrez me donner.

Salim